

Samedi 7 février 2026, des jeunes Nazairien·nes reçoivent leur 1^{re} carte électorale

725 jeunes majeur·es Nazairien·nes sont nouvellement inscrit·es sur les listes électorales à Saint-Nazaire. Une cérémonie organisée ce samedi 7 février par la Ville de Saint-Nazaire permettra à ces jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans cette année, de recevoir en mains propres et de façon symbolique leur première carte électorale et un livret de citoyenneté avant les prochaines élections. ⁽¹⁾

À cette occasion, il leur sera rappelé les principes fondamentaux de la République, le processus de vote, ainsi que leurs droits et devoirs en tant que citoyen·nes. Les jeunes Nazairien·nes auront également l'opportunité de visiter les salons de l'Hôtel de Ville, dont le bureau du Maire et la salle des mariages avant de partager un verre de l'amitié.

David Samzun, maire de Saint-Nazaire, a le plaisir de vous convier à assister à cette cérémonie, en présence de ses Adjoint·es, des jeunes majeurs et de leurs familles qui se tiendra le samedi 7 février 2026 à 11h dans les salons de l'Hôtel de Ville.

(1) Depuis 2007, les maires sont tenus d'organiser la remise solennelle des cartes d'électeurs. La dernière cérémonie citoyenne organisée à Saint-Nazaire date du 8 mars 2025.

Élections municipales 2026 : plus qu'une semaine pour vous inscrire sur les listes électorales. À l'approche des élections municipales des **15 et 22 mars 2026**, les électeurs ont jusqu'au **6 février 2026** pour s'inscrire sur les listes électorales. L'inscription peut se faire en ligne sur service-public.gouv.fr, en mairie ou par courrier. En cas d'absence le jour du vote, il est possible d'établir une procuration, en ligne ou via le formulaire disponible sur service-public.gouv.fr.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr